

0440049P
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ARISTIDE BRIAND
19 RUE LOUIS BLANC
44262 NANTES CEDEX 2
Tel : 0240350550

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/09/2023
Réuni le : 05/10/2023
Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CVT° SLAM - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la signature de la convention de partenariat avec OGMA Oralité, qui animera 7 ateliers de Slam de Poésie auprès des élèves de 6C non CHAM du collège Aristide Briand durant l'année 2023-2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0